

VANDALISME D'ÉTAT

L'État Islamique détruit des monuments millénaires en Irak. L'idée est de faire table rase du passé car ils sont les symboles du paganisme avant l'avènement de cette religion. Ils constituent ainsi une insulte à la foi musulmane. Le 6 mars 2015, la directrice générale de l'UNESCO a qualifié ces comportements de « *crime de guerre* » (sic) et invité les responsables politiques et religieux « à se lever contre cette nouvelle barbarie » (sic) ! [1]

Le 14 août 1792, peu après la Prise des Tuileries, l'Assemblée nationale ordonne de détruire « *statues, bas-reliefs et autres monuments en bronze, élevés sur les places publiques* » pour les convertir en « *bouches à feu* » (canons), « *considérant que les principes sacrés de la Liberté et de l'Égalité ne permettent point de laisser plus longtemps sous les yeux du peuple français les monuments élevés à l'orgueil, aux préjugés et à la tyrannie.* » Cette prose révolutionnaire, qui suscitera tant d'émules zélés dans les régimes totalitaires du 20^e siècle pour justifier leurs exactions contre leur prochain, nous laisse sans voix. France, mère de toutes les révolutions !

Le 31 juillet 1793, pour préparer l'anniversaire de la Prise des Tuileries, le Comité de Salut Public décide de commémorer la chute de la monarchie par la destruction des monuments funéraires royaux à Saint-Denis. Une partie des tombeaux fut démolie et fondue pour faire des boulets et des canons. À cela il faut ajouter la profanation des corps des monarques dont celui du roi Henri IV exposé durant deux jours aux passants.

En matière de table rase du passé, Il est difficile de voir une différence entre ces deux vandalismes d'État ! Heureusement, en 1793, quelques révolutionnaires qui n'avaient pas encore « perdu la tête » durant la Terreur ont fini par faire arrêter cette barbarie de la destruction du patrimoine culturel de la France et des profanations de tombes.

Pour en savoir plus :

<https://books.google.fr/books?id=LhxIGB62wQgC&pg=PA476&hl=fr#v=onepage&q&f=false>

<http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?i=88>

<http://www.contreculture.org/AT%20D%E9montage.html>

LA TRANSCENDANCE SUPPOSÉE D'UN RÉGIME POLITIQUE : idolâtrie bizarre !

De façon répétitive on nous parle « des valeurs de la République ». À croire que la république serait devenue un absolu, une sorte de religion laïque d'État (le catholicisme remplacé par le laïcisme), le nec plus ultra pour garantir le bonheur sur terre. Un comble pour un pays qui a rejeté officiellement tout lien entre le temporel et le spirituel ! Avant 1789, en parodiant le livre de la Genèse, la France « *était informe et vide, les ténèbres étaient au-dessus de l'abîme* » (Gn 1, 2). Et l'homme révolutionnaire prononça la parole créatrice : « *Que la lumière soit* » (Gn 1, 3), et « les Lumières » ont dissipé l'obscurantisme. Et l'homme nouveau révolutionnaire est engendré (comme le Fils de Dieu). Qu'en est-il des valeurs des monarchies actuelles comme par exemple l'Angleterre qui a de surcroit une religion d'État (l'anglicanisme) ?

Comment peut-on faire d'un régime politique un absolu, une sorte de transcendance spirituelle comme s'il existait des valeurs propres à la république qui ne se retrouvent pas dans d'autres régimes, comme si on voulait à tout prix vider de la tête de nos concitoyens des valeurs religieuses, car il ne faut pas oublier que la conception de la laïcité à la française reste foncièrement anti religieuse (et surtout anti catholique). C'est de l'idolâtrie ! Les régimes passent, se défont, d'autres viennent. Rien d'absolu.

Que dit l'Église des régimes politiques ? « *De toute évidence la communauté politique et l'autorité publique trouvent donc leur fondement dans la nature humaine et relèvent par là d'un ordre fixé par Dieu, encore que la détermination des régimes politiques, comme la désignation des dirigeants, soient laissées à la libre volonté des citoyens.* » (Constitution pastorale *Gaudium et Spes* n°74, § 3).

« *Quant aux modalités concrètes par lesquelles une communauté politique se donne sa structure et organise le bon équilibre des pouvoirs publics, elles peuvent être diverses, selon le génie propre de chaque peuple et la marche de l'histoire. Mais elles doivent toujours servir à la formation d'un homme cultivé, pacifique, bienveillant à l'égard de tous, pour l'avantage de toute la famille humaine.* » (GS, n° 74, § 6).

Les valeurs dépendent de la façon dont les hommes les conçoivent. Aussi est absolu

le respect que les institutions fondées par les hommes doivent avoir pour l'homme, être sacré, et tout ce qui tourne autour de sa dignité et des conditions propices pour lui apporter un développement harmonieux au sein de la cité (et nous chrétiens, nous ajoutons sous le regard de Dieu car c'est à lui que nous devrons rendre compte, spécialement à la fin de notre existence, de tout ce qui ne le respecte pas dans sa Création : homme et nature). C'est ce qui sort du cœur de l'homme qui le rend impur nous dit le Christ (Marc 7, 15-23). Le reste n'est que poudre aux yeux, verbiage, démagogie et volonté de puissance pour dominer et diriger ses semblables, voire leur imposer des styles de vie et de pensée. Que de manques de dignité au nom des « valeurs de la République ». Notre passé révolutionnaire et notre république actuelle n'en sont pas exempts.

QUELQUES MAXIMES POUR BIEN DISCERNER !

Nous subissons quotidiennement un conformisme de la pensée. L'individualisme qui règne en « dieu et maître » devient la valeur absolue sur laquelle tout un chacun doit adapter ses comportements et ses pensées, nous dit-on ! L'homme sera ainsi vraiment libre ! À vrai dire, suivre la loi de Dieu est la vraie liberté même si cela crée parfois des tiraillements douloureux avec nos tendances mauvaises. La société tirerait grand avantage à redécouvrir les valeurs judéo-chrétiennes qui font toujours son rayonnement, même si celui-ci est actuellement mis sous le boisseau par ceux qui n'aiment pas notre foi mais aussi par nos manques de courage. Alors pour nous aider à discerner les vraies valeurs dans l'ambiance actuelle, ce qui est bien ou mal, voici quelques passages de l'Écriture Sainte bons à méditer durant cet été.

Marhien

Juillet 2015

« Malheureux, ces gens qui déclarent bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien, qui font des ténèbres la lumière et de la lumière les ténèbres, qui rendent amer ce qui est doux et doux ce qui est amer ! » (Isaïe 5, 20)

« Pourquoi ce tumulte des nations, ce vain murmure des peuples ? Les rois de la terre se dressent, les grands se liguent entre eux contre le Seigneur et son messie :

“Faisons sauter nos chaînes, rejetons ces entraves ! ” » (Psaume 2, 1-3)

« Fils des hommes, jusqu’où irez-vous dans l’insulte à ma gloire, l’amour du néant et la course au mensonge ? » (Psaume 4, 3)

« Écoute, je t’adjure, ô mon peuple ; vas-tu m’écouter, Israël ? [à remplacer par France]. Tu n’auras pas chez toi d’autres dieux, tu ne serviras aucun dieu étranger. C’est moi, le Seigneur ton Dieu, qui t’ai fait monter de la terre d’Égypte ! Ouvre ta bouche, moi, je l’emplirai. Mais mon peuple n’a pas écouté ma voix, Israël n’a pas voulu de moi. Je l’ai livré à son cœur endurci : qu’il aille et suive ses vues ! Ah ! Si mon peuple m’écoutait, Israël, s’il allait sur mes chemins ! Aussitôt j’humilierais ses ennemis, contre ses oppresseurs je tournerais ma main ! » (Psaume 80, 9-15)

« Un temps viendra où les gens ne supporteront plus l’enseignement de la saine doctrine ; mais, au gré de leurs caprices, ils iront se chercher une foule de maîtres pour calmer leur démangeaison d’entendre du nouveau. Ils refuseront d’entendre la vérité pour se tourner vers des récits mythologiques. Mais toi, en toute chose garde la mesure, supporte la souffrance, fais ton travail d’évangélisateur, accomplis jusqu’au bout ton ministère. » (2 Thimothée 4, 3-5)

[1] Lire sa déclaration intégrale :

http://www.unesco.org/new/fr/media-services/singleview/news/la_directrice_generale_de_lunesco_condamne_la_destruction_du_site_archeologique_de_nimrud_en_iraq/#VZrkNEZLeAo